



LE GRAND VILLAGE ÉPHÉMÈRE ALTLIGÉRIEN



Du 22 Juin
au 14 Juillet 2023

Place du Forum
43770 CHADRAC



1 LE PROJET GLOBAL



À notre invitation, les Rois Vagabonds implanteront leur chapiteau sur la place du Forum à Chadrac du 22 juin au 14 juillet 2023. Ils joueront 4 fois par semaine leur spectacle "Concerto pour deux clowns". Autour de leur chapiteau, nous construirons le Grand Village Ephémère Altiligérien.

Pour les accueillir dans les meilleures conditions qui soient tout en développant un projet de territoire, nous nous sommes organisés en coopération. Ce projet réunit un collectif d'organisations altiligériennes : la MPT La Couveuse de Chadrac, le Collectif Dis-moi, Coop'Art, la Ligue de l'Enseignement, la Municipalité de Chadrac et le Département de la Haute-Loire.

L'esprit des Rois Vagabonds " Jouer sur une longue période, dans un même lieu, pour changer la temporalité habituelle de la date unique qui s'adresse principalement aux habitués de l'offre culturelle".

Le Grand Village Ephémère Altiligérien sera un lieu qui ne fait pas partie du paysage local, où l'entre-soi social n'a pu se constituer, il est propice à l'accueil de nouveaux publics notamment grâce au bouche-à-oreille. Ce Grand Village Ephémère Altiligérien est pour nous l'opportunité de développer une coopération inédite et de définir en commun un projet culturel de territoire qui aura du sens.

Cette coopération nous permet d'envisager une programmation commune durant le temps de présence de la Compagnie. En dehors de leurs temps de représentations, la Compagnie met à disposition leur chapiteau au collectif qui les accueille.

Nous créerons un village éphémère où se mêleront spectacles, ateliers, master-class, scènes ouvertes, bals débats, rencontres professionnelles, activités ludiques et sportives, etc...

Cette programmation est élaborée chemin faisant au sein de la coopération. Elle est enrichie de la diversité des profils et ressources des partenaires. Nous laisserons de la place à la spontanéité et à l'impromptu au grès des rencontres suscitées par la présence du Grand Village Ephémère Altiligérien en cœur de village.

Présentation des Rois Vagabonds 2



LA COMPAGNIE

Les Rois Vagabonds sont nés de la rencontre entre Julia Moa Caprezet et Igor Sellem.

Leur bagage éclectique qui va de l'acrobatie à la musique, de la danse au théâtre gestuel, a fait naître un désir commun d'explorer l'art du clown.

Depuis 2008, ils développent l'histoire de leur duo à travers la recherche d'un langage universel, sans parole.

Et ils s'inscrivent dans la tradition des clowns qui, tels les emblématiques Grock, Buffo ou Slava, font évoluer leur spectacle tout au long de leur vie.

Entre 2010 et 2020 Les Rois Vagabonds jouent plus de 800 représentations de « Concerto pour deux Clowns ». Les tournées s'enchaînent de Barcelone à Kiev, de New Delhi à Alger, de Quito à Buenos Aires, de Salzbourg à Marseille, mais aussi de Montbrison à Pitres, de Village-neuf à Privas ou de Orly à Cossé-le-Vivien.

Pour Les Rois Vagabonds, aller à la rencontre des publics les plus divers est une exigence artistique.

Lorsque le chapiteau n'est pas utilisé par la compagnie, celui-ci est mis à disposition des partenaires qui l'accueille.

Les Rois
Vagabonds

3 LES COOPÉRATEURS



Un comité de pilotage s'est constitué pour accueillir la compagnie et animer le site où prend place le Grand Village Éphémère Altligérien.

Il est composé de Dis-moi, la Maison Pour tous de Chadrac, la Ligue de l'Enseignement, la SDJES, le Département de la Haute-Loire, la Mairie de Chadrac et Coop'Art. C'est une coopération entre acteurs privés et publics.



LES ACTEURS PRIVÉS

L'association Dis-moi est née d'un collectif de structures solidaires et sociales du territoire, mais aussi grâce à la mobilisation d'artistes et de citoyens.

Le travail en réseau est incontournable pour mener à bien ce projet d'accès aux droits culturels. L'association œuvre pour la mise en place d'ateliers artistiques (15 actuellement) qui sont gratuits et permanents destinés en particulier aux personnes vivant dans une situation de précarité quelle qu'elle soit.

L'association a la conviction de l'importance de la culture, non seulement comme outil d'intégration dans la société, mais également comme socle incontournable du développement d'une vie intérieure, personnelle et donc d'une réelle autonomie de chacun, dans une société dans laquelle il est reconnu. Elle fait valoir les droits culturels des personnes.





La Maison Pour Tous La Couveuse de Chadrac est une association socioculturelle agréée jeunesse et Education Populaire.

Les objectifs de la MPT sont : l'autonomie et l'épanouissement des personnes, l'éducation à la culture, la construction d'une société plus solidaire, une pratique citoyenne visant la tolérance, la laïcité et le pluralisme culturel.

La Couveuse c'est donc 942 adhérents qui participent aux activités hebdomadaires et 28 associations adhérentes bénéficiant d'un service administratif et d'une aide à l'organisation de manifestations. Les missions de celle-ci sont : la mise en place d'activités de loisirs, l'élaboration et la mise en œuvre d'un programme d'accueil et d'accompagnement des artistes en musiques actuelles amplifiées, l'accueil et la diffusion d'artistes. Le développement du travail en réseau, la participation à l'élaboration des politiques de développement socioculturel et artistiques au niveau départemental et régional.



Coop'Art est une Société Coopérative à Intérêt Collectif du champ de l'Economie Sociale et Solidaire.

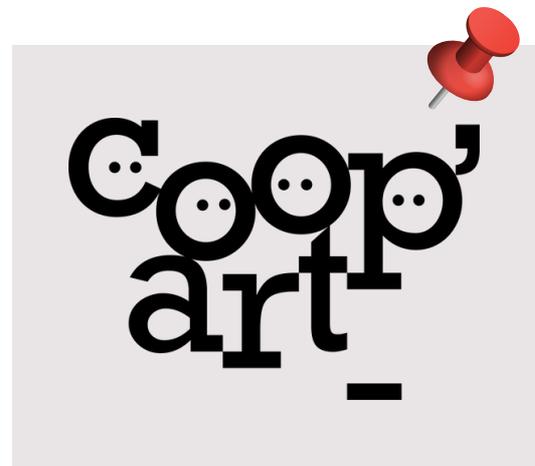
Le projet mise sur la coopération, la créativité, la diversité et l'entraide.

Cette structure a pour dessein de créer de la cohésion entre les acteurs du champ culturel de la Haute-Loire.

Pour cela, elle facilite le rapprochement entre les acteurs culturels, les aides au développement de leur activité économique et les accompagne dans la structuration et la professionnalisation du secteur.

La coopérative est composée de plus de 90 associés répartis sur l'ensemble du département (des compagnies, des festivals, des techniciens, des collectivités, des médias ...)

Coop'Art agit dans 3 domaines d'activités qui sont : la location de matériel scénique, le montage de projet collectif et l'ingénierie culturelle et technique.



Nées en 1866 de la volonté des Républicains, soucieux de permettre à tous d'accéder à l'éducation et à la culture dans le but d'exercer pleinement leur citoyenneté et d'établir durablement une société plus juste, plus libre, plus solidaire. Nous sommes un grand mouvement d'éducation populaire, une ligue pour l'éducation qui contribue à former des citoyens, c'est-à-dire des hommes et des femmes autonomes et responsables, et à développer une véritable solidarité dans une société laïque.



La Fédération des Oeuvres Laïques (FOL) accompagne les politiques éducatives en Haute-Loire à travers trois grandes thématiques :

- Des actions de formation, de loisirs et sociales.
- Des projets d'accompagnement de l'école.
- Des activités associatives, culturelles et sportives.

LES ACTEURS PUBLICS



Chadrac, commune urbaine de 2 600 habitants, occupe une place très importante dans le milieu culturel, puisqu'un grand nombre de personnes viennent sur notre commune pour profiter des activités associatives, culturelles, sportives ou de loisirs et des manifestations proposées par la MPT.

La mairie de Chadrac qui est aussi actionnaire de COOP'ART, et ce depuis la création de la SCIC, travaille en étroite collaboration avec la MPT porteuse du projet.

Notre espace appelé "forum" avec sa superficie de 8 000 m², nous permet d'accueillir ce type de manifestation.

Notre tissu associatif très riche et diversifié sur la commune peut aussi s'investir sur ce projet collaboratif, créatif et totalement novateur sur le département.

Nous sommes très heureux de pouvoir accueillir ce beau projet sur notre commune."



Le Département de la Haute-Loire est aussi présent au sein de ce projet avec les agents du service Culture et Patrimoine et de la mission coopération de la Direction de l'Attractivité et du Développement des Territoires.

La politique culturelle du Département a pour ambition de positionner l'action culturelle comme un outil majeur de lien social, du vivre ensemble et d'attractivité du territoire.

Afin de favoriser la visibilité de l'action départementale, la nouvelle politique culturelle souhaite apporter une structuration inédite à l'action du Département via deux entrées principales : les territoires et les publics.

La politique culturelle est construite autour de quatre projets stratégiques :

- Favoriser l'accès aux pratiques artistiques ;
- Positionner la culture comme un outil de lien social ;
- Préserver et valoriser les richesses du patrimoine (bâti, naturel, industriel et culturel) du Département ;
- Co-construire et animer les projets éducatifs départementaux à destination des publics jeunes.

Le service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports est compétent en matière de politiques relatives à la jeunesse, aux sports, à la vie associative, à l'engagement civique et à l'éducation populaire.

A ce titre, il assure le secrétariat de la commission départementale de la jeunesse,

des sports et de la vie associative. Il met en œuvre dans le département les politiques relatives : au service civique, à la réserve civique et au service national universel. Il apporte son concours au délégué territorial de l'Agence du service civique et au préfet de département, pour la mise en œuvre des missions de ce groupement d'intérêt public.

Il coordonne la promotion, le développement, l'organisation, l'accès et le contrôle des activités physiques et sportives, le développement maîtrisé des sports de nature, la prévention des incivilités et la lutte contre la violence dans le sport. Il apporte son concours, le cas échéant, au délégué territorial de l'Agence nationale du sport. Il veille à la qualité éducative des accueils collectifs de mineurs et à la sécurité physique et morale des mineurs qui y sont accueillis. Il contribue à l'animation des actions en faveur de l'engagement, de l'initiative, de l'expression, de l'information, de l'autonomie et de la mobilité internationale de la jeunesse.

Il participe au développement, à l'accompagnement et à la valorisation de la vie associative, du bénévolat et du volontariat ainsi qu'à la promotion de l'éducation populaire aux différents âges de la vie.



APPROCHE PAR LES DROITS CULTURELS 4

Ce projet est l'occasion d'expérimenter ensemble un projet culturel de territoire élaboré suivant l'Approche Basée sur les Droits Humains (ABDH), en particulier sur les Droits Culturels. Nous faisons appel à Anne Aubry, membre du Réseau Culture 21, pour nous accompagner et nous former aux droits culturels pendant toute la construction du projet.



Anne Aubry, professionnelle indépendante, travaille en étroite collaboration avec Réseau Culture 21, association qui, depuis 10 ans, développe des démarches de formation-action auprès des collectivités territoriales, structures et réseaux d'acteurs sur la traduction des droits culturels dans les politiques publiques, quelle qu'elles soient (culture, social, éducation, politiques de la ville, aménagement du territoire etc.)

Les droits culturels sont des droits fondamentaux, partie intégrante de l'ensemble des droits de l'homme, universels, indivisibles et interdépendants. La notion de « culture » est comprise au sens anthropologique, recouvrant « les valeurs, les croyances, les convictions, les langues, les savoirs et les arts, les traditions, institutions et modes de vie par lesquels une personne ou un groupe exprime son humanité et les significations qu'il donne à son existence et à son développement ». (Art. 2a, Déclaration des droits culturels, 2007).

Par cette définition, nous sortons d'une approche restreinte de la culture (arts, lettres et patrimoines) et des simples logiques « d'accès » ou « de consommation » au profit d'une compréhension des droits, libertés et responsabilités de toute personne à cultiver les références culturelles qui lui importent, en interaction avec d'autres. L'approche basée sur les droits culturels induit ainsi des changements de posture professionnelle dans la manière de concevoir, construire, conduire les actions et d'être en relation.

L'accompagnement proposé s'appuie sur cette Déclaration des droits culturels (2007) en ce qu'elle apporte une clarification précieuse sur ces droits peu connus. Elle permet de les expliciter à travers différentes notions (identité, diversité, patrimoine, communauté, participation, éducation, information, coopération) qui constituent un système d'évaluation permettant, chemin faisant, de chercher leur traduction effective dans les pratiques développées au travers ce projet culturel de territoire.



5 LES ENJEUX

SE RESSOURCER PAR LA COOPÉRATION

- Réaliser un évènement fédérateur, innovant et transversal
- Décloisonner les secteurs d'activité par la diversité des structures prenant part à la coopération
- Vivre un processus de gouvernance partagée et horizontale.
- Poursuivre des projets de coopération avec de nouvelles structures.
- Déployer les rôles et fonctions des acteurs dans la coopération
- Partager la capacité d'accueil du projet avec les territoires voisins

(Re)DÉCOUVRIR LE TERRITOIRE

- Travailler les enjeux du territoire
- Faire du hors les murs, sur le territoire
- Se faire connaître, être mieux identifié en tant que structures agissantes sur le territoire (sens de son action, activités développées, fonctionnement etc.)
- Déployer sa légitimité à agir sur le territoire en décloisonnant les secteurs d'activité et déconstruisant les façons dont les structures et les personnes sont catégorisées

CULTURE DE L'INTER-PUBLIC

- Déployer et mélanger les publics
- Travailler sur l'accueil et l'accessibilité à un spectacle
- Impliquer les participants dans l'organisation d'un évènement
- Faire se confronter les participants / bénévoles aux réalités professionnelles

Expérimenter, partager nos savoirs

- Mettre ses connaissances au service d'un projet
- Favoriser les échanges de savoirs entre les personnes prenant part au projet
- Se former aux droits culturels chemin faisant, sensibiliser d'autres acteur.rice.s à ces droits, favoriser l'échange d'expériences entre acteur.rice.s
- Apprendre de cette expérimentation avec/ grâce à un collectif inédit.

CULTIVER L'INTER-DISCIPLINES

- Bénéficier d'un espace éphémère dédié au spectacle où tout est possible
- Développer les projets artistiques multidisciplinaires favorisant les échanges et la co-création entre artistes
- Ouvrir le territoire à l'esthétique du cirque (pratiques, disciplines, artistes, spectacles etc.)

LA PROGRAMMATION

6

Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
	22/06	23/06	24/06	25/06
	Journée pro 	Spectacle vivant 	Spectacle vivant 	Spectacle vivant
28/06	29/06	30/06	01/07	02/07
Famille, ateliers pratiques, bibliothèque ...	Journée pro 	Spectacle vivant 	Spectacle vivant 	Spectacle vivant 
05/07	06/07	07/07	08/07	09/07
Famille, ateliers pratiques, bibliothèque ... 	Journée pro 	Spectacle vivant	Spectacle vivant	Spectacle vivant 

Horaires d'ouverture au public du Grand Village Éphémère Altiligérien

Mercredi : Après-midi et soirée

Jeudi et Vendredi : fin d'après-midi et soirée

Samedi et Dimanche : Toute la journée

Représentations des Rois Vagabonds

- Jeudi 22 juin à 20h30
- Vendredi 23 juin à 20h30
- Samedi 24 juin à 20h30

Des représentations supplémentaires seront ajoutées en cas de succès des 3 premières représentations

Programmation de
spectacle
pluridisciplinaire du 7/07
au 8/07



Ateliers de création
de mobilier urbain



Représentation
des Rois
Vagabonds
du 22, 23, 24/07
et bien d'autres
dates



Bibliothèque de rue
Temps du livre



Cercle d'écoute
tous les mercredi



RDV Contes
le 2/07 et le 9/07



Master Class
violin et danse



Mercreludique Barouf
Jeux de société



Formations/ ateliers
sur les droits culturels



Conférence de presse
des Festivals 43



Bal Swing / Tango
/ Dance Traditionnel



Ciné plein air



L'AFFICHE DE 7 L'ÉVÉNEMENT

**LE
GRAND VILLAGE
ÉPHÉMÈRE
ALTILIGÉRIEN**

Du 22 Juin au 14 Juillet

Place du Forum - CHADRAC

LES ROIS VAGABONDS
"Concerto pour deux clowns"

- SPECTACLES • ATELIERS •
- NOUVEAU CIRQUE • SPORT • BALS •
- CONTES • THÉÂTRE • DANSE • MUSIQUE •



15€
Plein Tarif

8€
-14 ans
Minima
sociaux

8€
Tarif de
groupe
(+ de 8 pers)

À partir de
6 ans

Points de vente



- sur place et présente à la MPT de Chadrac
- en ligne : <https://www.billetweb.fr/concerto-pour-deux-clowns-chadrac>

 Billetterie



9 APPEL À BÉNÉVOLES

Nous avons besoin de bénévoles pour la
bonne conduite de ce projet !
Tu souhaites participer à ce magnifique
projet unique !
Contacte-nous !

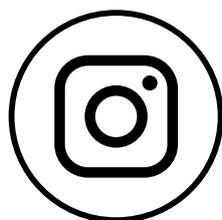


Flore Aulagnon : 07 57 08 55 56

Vincent Pradier : 04 71 05 40 99

APPEL À PROPOSITION ARTISTIQUE 10

rendez-vous sur nos réseaux sociaux pour
plus d'informations.



CONTACTS



grandvillageephemere43@gmail.com



Flore AULAGNON : 07 57 08 55 56

Vincent PRADIER : 04 71 05 40 99



FÉDÉRATION HAUTE-LOIRE

la ligue de
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire



ACADÉMIE
DE CLERMONT-FERRAND

Liberté
Égalité
Fraternité

LE
GRAND VILLAGE
ÉPHÉMÈRE
ALTLIGÉRIEN

Rendez-vous
du 22 juin au 14 juillet

